

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2025

Référence
2025-09

Objet de la délibération
Vote du budget primitif 2025 - Commune

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	11	15

Date de la convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le : 08/04/2025

Et

Publication ou notification du :
08/04/2025

L'an 2025 et le 07 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Présents : M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Nereida LANGE, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Agnès TABARY.
MM : Éric BERTHEMY, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration : Laurence ROUSSELET à Agnès TABARY, Christian BÉZARD à Didier LE SAUX, François GRIMONPREZ à Michel ODDOS et Olivier CHEMIN à Adriano BALLARIN.

Absent(s) excusé(s) : Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Michel ODDOS

Objet de la délibération : Vote du budget primitif 2025 de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-1 et suivants, et L. 2311-1 à 2343-2,

Vu l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

Suite à l'exposé de Monsieur Adriano BALLARIN, Maire, celui-ci propose de voter le Budget Primitif 2025 de la Commune dont la balance générale s'équilibre ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	755 410,15
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 065 842,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	388 483,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	160 887,00
66 CHARGES FINANCIERES	44 628,26
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00
68 68 - Dotations aux amortissements	110,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 415 860,41
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 388,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 388,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 421 248,41
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00
Si reprise anticipée du résultat	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 421 248,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 250,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	388 570,00
73	IMPOTS ET TAXES	19 800,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	82 618,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	283 422,41
76	PRODUITS FINANCIERS	55,00
731	FISCALITÉ LOCALE	1 640 033,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 500,00
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 421 248,41

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 421 248,41
---	---------------------

002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
Si reprise anticipée du résultat		

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 421 248,41
---	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 341,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	925 779,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 617 373,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	577 018,01
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 741 099,95

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 022,34
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		60 022,34

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 169 855,28
--	---------------------

001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	543 388,94
Si reprise anticipée du résultat		

RESTES A REALISER	368 732,99
--------------------------	-------------------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVEC SOLDE REPORTE et RAR	6 169 855,28
--	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	988 595,00
16	EMPRUNTS	1 005 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 142 209,49
138	AUTRES SUBVENTIONS NON TRANSFERABLES	0,00
024	PRODUIT DES CESSIONS	2 585 502,25
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 721 306,74

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 388,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 022,34
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		65 410,34

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 786 717,08
--	---------------------

001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00
Si reprise anticipée du résultat		
RESTES A REALISER		383 138,20
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC SOLDE REPORTE et RAR		6 169 855,28

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **décide à l'UNANIMITE** :

D'ADOPTER le Budget Primitif 2025 de la Commune.

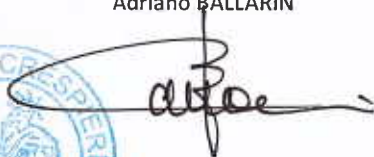
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/04/2025

Le Maire
Adriano BALLARIN



Le secrétaire de séance
Michel ODBOS

